



Pep Découvertes

CLASSES DÉCOUVERTES
& GROUPES

Automne 2018

Hiver/printemps 2019

Informations, réservations : Service Classes Découvertes et Groupes
01.75.37.68.71 • classes@pep-decouvertes.fr





Sommaire

Culturel, sportif ou créatif, il y a forcément un séjour Pep Découvertes qui fera grandir vos élèves ! Choisissez la destination et faites confiance à nos équipes : plus de 70 années d'expérience !

- ✦ Présentation P2
- ✦ Encadrement P3
- ✦ Transport P4

Séjours Mer

- ✦ Milieu marin et développement durable P5
- ✦ Séjour milieu marin P6
- ✦ Traite négrière, patrimoine maritime et portuaire P7

Séjours Campagne

- ✦ Equitation et environnement P8
- ✦ La Renaissance... P9
- ✦ L'Alsace au temps des chevaliers P10
- ✦ De Rome au Moyen-âge P11

Séjours Montagne

- ✦ Ski et découverte du milieu montagnard P12
- ✦ Séjour multisports et environnement P13
- ✦ Découverte du Volcanisme P14

Séjours Culture

- ✦ Do you speak English ? P15
- ✦ La piste aux étoiles... P16
- ✦ La tête dans les étoiles P17
- ✦ Message de paix P18
- ✦ Sur les traces des impressionnistes P19
- ✦ Les PEP dans votre département P20
- ✦ Conditions générales de ventes P21
- ✦ Extrait titre VI de la vente de voyages ou de Séjour, loi du 13 juillet 1992 P22



Informations, réservations : Service Classes Découvertes et Groupes
01.75.37.68.71 • classes@pep-decouvertes.fr



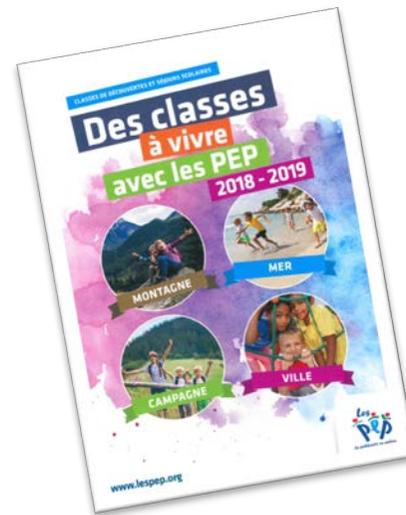


Les Classes de Découvertes PEP

Depuis 1960, le mouvement PEP milite et agit pour que les classes de découvertes soient reconnues comme des composantes essentielles de l'action éducative.

La classe de découvertes, partie intégrante de l'enseignement, est un outil pédagogique irremplaçable ; elle constitue un élément important du projet d'école. Découverte de nouveaux horizons, ouverture vers l'ailleurs et vers l'autre, éducation à la citoyenneté, compensation des inégalités sociales et culturelles, nouvelles méthodes de travail, elle constitue un des recours contre l'échec scolaire.

Nos 67 centres permanents offrent un large éventail de possibilités pour répondre à votre projet. Vous retrouverez l'ensemble de ces établissements dans notre catalogue national disponible dès la mi-mai



Cette brochure vous présente quelques exemples de séjours articulés autour de thèmes pédagogiques précis : Environnement, Histoire, arts... N'hésitez pas à nous interroger, nous sommes à votre écoute pour vous aider à concrétiser votre projet

<http://www.lespep.org/publication/catalogue-classes-de-decouverte-20181019/>

Le mouvement PEP

Créé par des Enseignants les PEP défendent depuis plus d'un siècle quatre grandes valeurs : Laïcité, Solidarité, Egalité et Citoyenneté. Ces valeurs participent à la construction d'une société plus inclusive, plus éclairée et à la fois plus solidaire.

Mouvement d'Education Populaire reconnu d'utilité publique, nous agissons pour concrétiser le droit à l'éducation, à la culture, à la santé, aux vacances, aux loisirs et à la vie sociale.

Notre réseau d'Association intervient dans les domaines de la Petite Enfance, de l'Éducation, des Loisirs, du Social, du Médico-Social et du sanitaire, sur l'ensemble des départements français.

Chaque année les PEP accompagnent 1 300 000 enfants, adolescents, adultes et leurs familles.

**Informations, réservations : Service Classes Découvertes et Groupes
01.75.37.68.71 • classes@pep-decouvertes.fr**





Encadrement d'un séjour en classe de découvertes

Un séjour de classe de découvertes alterne de façon harmonieuse, des moments d'apprentissage, de loisirs et de repos. Pendant ce temps et quel que soit le moment de la journée les enfants sont sous la responsabilité de l'enseignant.

Cependant, lors des moments de vie collective, enseignants, accompagnateurs bénévoles et/ou animateurs ont chacun un rôle défini au début du séjour en fonction du projet de classe.

Nos formules :

Dans cette brochure nous n'avons pas prévu d'encadrement sauf pour la conduite des activités. Cette présence d'animateurs techniques ou d'intervenants est précisée sur chaque présentation de séjour.

Pour faciliter la présence d'adultes accompagnateurs (recrutés par l'enseignant), nous offrons une gratuité adulte pour 8 enfants présents. (En plus de la gratuité pour le chauffeur du car le cas échéant)

Nos options :

Nous pouvons, à votre demande, prévoir l'encadrement de la vie collective en vous proposant la présence d'animateurs de vie quotidienne. Cette option est alors facturée 165€ / jour et par animateur.

Ce tarif comprend la totalité des frais de salaires, de charges sociales et fiscales, et de déplacement des animateurs.

RAPPEL :

Le taux d'encadrement pour les sorties avec nuitées en école maternelle est d'un adulte pour 8 et d'un adulte pour 10 pour l'école élémentaire. Ce taux doit être respectée dans tous les temps de la vie quotidienne (transport, activités, vie quotidienne).

En cas de transport conjoint de deux classes les effectifs peuvent être cumulés uniquement pour le transport

La présence d'un titulaire de l'AFPS ou d'un diplôme équivalent (secourisme..) est obligatoire y compris pendant la nuit.

Aucun diplôme spécifique n'est requis dans le cadre de l'encadrement des classes de découvertes. (Sauf « secourisme » pour un des accompagnateurs)



Informations, réservations : Service Classes Découvertes et Groupes
01.75.37.68.71 • classes@pep-decouvertes.fr





Transport

PEP Découvertes organise chaque année le transport de plusieurs milliers d'enfants, la sécurité est l'une de nos préoccupations majeures.

Les voyages peuvent s'effectuer en train ou en car. Pep Découvertes travaille avec des compagnies qui appliquent rigoureusement toutes les consignes de sécurité et la réglementation en vigueur concernant le transport d'enfant en autocar. Ces compagnies mettent à notre disposition un matériel régulièrement contrôlé.

Dans cette brochure nous vous proposons 3 possibilités :

1) L'enseignant se charge de l'organisation du voyage (aller, retour) et du transport sur place. Dans ce cas votre chauffeur est accueilli gratuitement pendant le séjour.

2) L'enseignant se charge de l'organisation du voyage (aller, retour) mais les transports sur place sont assurés par PEP découvertes.

3) PEP Découvertes se charge de l'organisation du voyage en car (aller, retour) et des transports sur place.

ANNEXE IA

PEP Découvertes s'engage à vous fournir les annexes « transport » nécessaires pour les dossiers d'autorisation à transmettre à votre Inspection.

SECURITE

Pour toutes questions sur la sécurité et notamment la sécurité « active » plaçant vos élèves en acteur de leur sécurité nous vous recommandons de consulter le site de l'ANATEEP

www.anateep.fr

Formules	Basse saison De novembre à février	Haute Saison De mars à Octobre
1 Prix de séjour par enfant sans transport	€	€
2 Forfait Transport sur place <i>Pour 2 classes</i>	€	€
3 Forfait Transport Aller / Retour et sur place <i>Pour 2 classes</i>	€	€

Informations, réservations : Service Classes Découvertes et Groupes
01.75.37.68.71 • classes@pep-decouvertes.fr





Milieu marin et développement durable

Un séjour découvertes du milieu : biologie marine, espèces végétales terrestres adaptées au bord de mer, géologie, étonnantes propriétés physiques du sable, découverte des métiers liés à la mer : pêcheurs, mareyeurs, sauniers, ostréiculteurs. Pratique d'activités sportives du bord de mer : voile et surf.

Soucieux de notre environnement, nous intégrons dans nos activités et thématiques, les principes de l'éducation à l'environnement et au développement durable.

HORAIRES	J1	J2	J3	J4	J5
Matin	<i>Voyage aller</i>	Déchets et filières du tri <i>1ère séance</i>	Construction d'une éolienne <i>1ère séance</i>	Construction d'une éolienne <i>2ème séance</i>	Parcours d'orientation
12h15	Repas				
Après-midi	<i>Arrivée au centre Installation</i> Chasse aux trésors	Visite d'un parc éolien	Déchets et filières du tri <i>2ème séance</i>	Le composte et sa biologie	<i>Voyage retour</i>
19h15	Dîner				
Veillée à l'initiative du Groupe					

Centre du Porteau

Talmont Saint Hilaire (85)

Situé à environ 7 kilomètres de la station balnéaire des Sables d'Olonne, le centre du Porteau surplombe la côte sauvage avec ses nombreuses criques.

A l'ombre des pins et des chênes verts, le parc, bordé par une piste cyclable et un chemin douanier, offre également un grand espace de détente et de jeu.

Autres thèmes possibles sur ce centre :

- Moyen Âge • Préhistoire • Sports
- Environnement • Lecture / Ecriture
- Musique

Formules	Basse saison De septembre à février	Haute Saison De mars à juin
Prix de séjour par enfant sans transport	210 €	225 €
Forfait Transport sur place <i>Pour 2 classes</i>	171 €	176 €
Forfait Transport Aller / Retour et sur place <i>Pour 2 classes</i>	3 643 €	4 142 €

Encadrement

1 animateur technique par classe pour chaque activité

Informations, réservations : Service Classes Découvertes et Groupes
01.75.37.68.71 • classes@pep-decouvertes.fr





Séjour milieu marin

Un séjour découvertes du milieu et l'occasion pour les élèves de découvrir un milieu spécifique, étudier les différents aspects du bord de mer et du littoral : marées, courants, flore et faune... Rencontrer différents milieux : dunes, zones humides, estran sableux ou rocheux...

Comprendre les notions de chaînes alimentaires et d'adaptation aux milieux et enfin adopter des comportements respectueux des milieux en respectant leur fragilité et leur équilibre.

Centre Elie Monboisse

Portbail (93)

Sur la côte ouest du Cotentin, entre le Cap de la Hague et le Mont St-Michel, face à l'île Anglo-Normande de Jersey.

Située en front de mer, la structure est au cœur d'une zone protégée Natura 2000, avec un accès direct à la plage, sans route à traverser.

Lieu idéal pour l'étude du milieu marin et les séjours loisirs de bord de mer.

Autres thèmes possibles sur ce centre :

- Sciences • Patrimoine • Sports : char à voile, cerf-volant, équitation • Arts : musique, le livre de la mer, aquarelle

HORAIRES	J1	J2	J3	J4	J5
Matin	Voyage aller	Découverte des dunes (formation, évolution, faune et flore)	Sortie Cité de la Mer à Cherbourg Sous-marin Le Redouable et Espace Titanic	Observation aquarium « Les animaux de l'estran »	Découverte des coquillages
12h15	Repas				
Après-midi	Arrivée et Installation Préparation de l'aquarium	Char à voile Et Pêche à pieds	Espace exposition et aquarium	Char à voile et La laisse de mer Et Landart	Voyage retour
19h15	Dîner				
Veillées	Jeux calmes	Cinéma	Times up	Soirée festive	

Formules	Basse saison De septembre à février	Haute Saison De mars à juin
Prix de séjour par enfant sans transport	234 €	270 €
Forfait Transport sur place <i>Pour 2 classes</i>	461 €	474 €
Forfait Transport Aller / Retour et sur place <i>Pour 2 classes</i>	3 224 €	3 683 €

<p><u>Encadrement</u></p> <p>1 animateur milieu marin par classe</p>
--

Informations, réservations : Service Classes Découvertes et Groupes
01.75.37.68.71 • classes@pep-decouvertes.fr





Traite négrière, patrimoine maritime et portuaire

Un séjour qui mêle patrimoine maritime à travers les métiers de l'aménagement des espaces et patrimoine historique à travers la visite de la ville de Nantes et son passé de capitale de la traite négrière.

Centre La Marjolaine

La Turballe (44)

À l'Ouest de la presqu'île Guérandaise, la Turballe est un agréable port de pêche de la Côte d'Amour. Le centre se situe à 500 m du port et à 300 m de la mer au creux d'une « anse » bordée de 11 km de belles et grandes plages de sable.

Autres thèmes possibles sur ce centre :

- Sports nautiques • Education artistique et culturelle • Découverte du patrimoine et des métiers locaux

HORAIRES	J1	J2	J3	J4	J5
Matin	<i>Voyage aller</i>	Visite des marais salants de la Turballe, histoire du métier de paludier, découverte des différents bassins d'un marais salants, techniques et outils	Journée à St Nazaire Visite d'Escal'Atlantic, histoire des grands paquebots, les aménagements, la vie à bord...	Visite de la criée au petit matin (fonctionnement d'une criée, le métier de marin pêcheur, visite des ateliers de mareyage) - Achat du poisson à la poissonnerie et atelier culinaire « recette du poisson pané » Apéritif dégustation du poisson pané	Journée à Nantes Visite du musée de la traite négrière atlantique de Nantes (château) Comprendre l'histoire de l'esclavage, la vie à l'époque de la traite négrière et l'histoire de l'abolition de l'esclavage
12h15	Repas				
Après-midi	<i>Arrivée au centre Installation</i> Jeu de découverte du port de la Turballe, son histoire, ses infrastructures et son fonctionnement	Expérience en salle pour comprendre le fonctionnement d'un marais salant (évaporation, décantation,...)	Visite des chantiers navals STX, comprendre la construction des grands navires, les infrastructures d'une zone industrialo-portuaire	Découverte de l'estran Turballais Faune et flore du littoral, l'impact de l'Homme sur l'océan (Pêche à pied si marée basse, activité laisse de mer si marée haute)	Parcours urbain guidé : Nantes et la traite négrière, visite guidée du mémorial de l'esclavage de Nantes <i>Voyage retour</i>
19h15	Dîner				
Veillée à l'initiative du Groupe					

Formules	Basse saison De novembre à février	Haute Saison De mars à Octobre
Prix de séjour par enfant sans transport	252 €	314 €
Forfait Transport sur place <i>Pour 2 classes</i>	1 124 €	1 155 €
Forfait Transport Aller / Retour et sur place <i>Pour 2 classes</i>	4 625 €	5 155 €

Encadrement

Un animateur du centre accompagne chaque classe et anime les activités thématiques à la Turballe. Sur les autres visites, il se charge de la logistique (déplacement, billetterie, organisation de la journée...)
Les visites de Nantes se font avec un guide ou les médiateurs du château de Nantes.
Les visites à Saint Nazaire sont assurées par les guides de l'office de tourisme de Saint Nazaire

Informations, réservations : Service Classes Découvertes et Groupes
01.75.37.68.71 • classes@pep-decouvertes.fr





Equitation et environnement

Véritable fenêtre sur la nature, nous proposons à travers ce séjour à la ferme, une découverte ludique du patrimoine naturel et culturel de la campagne. Nous proposons des activités adaptées au développement et à l'épanouissant de l'enfant notamment par la participation à la vie de la ferme : le soin aux animaux, l'entretien du jardin... Dans le domaine de l'équitation, outre les chevaux et poneys, le centre dispose d'un manège, une carrière, encadrement par une animatrice spécialisée.

Centre La Combelle

Pexonne (54)

La Combelle est situé dans le Piémont Vosgien, entre Lunéville (54) et Saint-Dié (88), implanté à l'écart du petit village de Pexonne (54), à 900 m à vol d'oiseau du lac de Pierre-Percée. Niché au cœur d'une magnifique clairière, à l'orée de la forêt vosgienne, le centre de la Combelle est situé dans un endroit paisible. Cette ancienne ferme constitue un cadre idéal pour recevoir des enfants.

Autres thèmes possibles sur ce centre :

- Cirque • Astronomie • Patrimoine Historique 1914-1918 • Ferme • Arts • Patrimoine local • Ferme • Citoyenneté



HORAIRES	J1	J2	J3	J4	J5
Matin	Voyage aller	Découverte de la faune Équitation	Cycle de l'eau	Fabrication de roue à eau Équitation	Jeu de piste Évaluation des connaissances
12h15	Repas				
Après-midi	Arrivée au centre Installation Balade au lac de Pierre Percée et première découverte de l'environnement	Découverte de la flore Orientation	Équitation Lecture de paysage	Pêche Insectes	Voyage retour
19h15	Dîner				
Veillée à l'initiative du Groupe					

Formules	Basse saison De septembre à janvier	Haute Saison De février à juin
Prix de séjour par enfant sans transport	268 €	297 €
Forfait Transport sur place <i>Pour 2 classes</i>	Aucun transport sur place	
Forfait Transport Aller / Retour et sur place <i>Pour 2 classes</i>	2 778€	3 172€

Encadrement

Animateurs avec BAFA et AFPS
1 animatrice BPJEPS pour l'équitation

Informations, réservations : Service Classes Découvertes et Groupes
01.75.37.68.71 • classes@pep-decouvertes.fr





La Renaissance...

Amboise, Chambord, le Clos Lucé, Blois... Un séjour au cœur de la Vallée des Rois où le patrimoine historique sera à l'honneur tant par les visites et la découverte de lieux prestigieux que par la participation active et dynamique des enfants aux différents ateliers...

Ateliers danses, enluminure, création de blasons emporteront vos élèves au cœur de l'histoire...

Centre Val de Loire

Chailles (41)

Au cœur de la Vallée des Rois, à 4 km de Blois et en bordure de Loire, le centre offre une situation privilégiée sur les châteaux de la Loire, la forêt et les paysages ligériens.

Autres thèmes possibles sur ce centre :

- Environnement et nature
- Arts plastiques
- Classe BD



HORAIRES	J1	J2	J3	J4	J5
Matin	Arrivée au centre Présentation et installation	Atelier Enluminure	Visite guidée du château d'Amboise	Initiation aux danses de la Renaissance	Atelier Héraldique
12h15	Repas				
Après-midi	Atelier Taille de pierre	Visite guidée du château de Chambord	Visite libre du Clos Lucé avec supports pédagogiques	Visite guidée du Château de Blois Temps libre dans Blois	Départ du centre vers 14h00
19h15	Diner				
Veillées	Veillée à l'initiative du Groupe	Veillée contes régionaux	Veillée à l'initiative du Groupe	Veillée Renaissance	Veillée à l'initiative du Groupe

Formules	Basse saison De novembre à janvier	Haute Saison De février à Octobre
Prix de séjour par enfant sans transport	252 €	292 €
Forfait Transport sur place <i>Pour 2 classes</i>	813 €	836 €
Forfait Transport Aller / Retour et sur place <i>Pour 2 classes</i>	3224 €	3 683 €

Encadrement

3 animateurs techniques permanents sur le centre pour animer les ateliers du centre.
Guides spécifiques pour chaque visite de château excepté pour le Clos Lucé (cahiers pédagogiques)

Informations, réservations : Service Classes Découvertes et Groupes
01.75.37.68.71 • classes@pep-decouvertes.fr





L'Alsace au temps des chevaliers

Une immersion dans le patrimoine médiéval alsacien : au fil des siècles l'Alsace a été le théâtre d'événements historiques marquants. Terre de conquête, de conflits et de batailles ; terre d'échanges, de rencontres, de culture et de traditions ; de nature, d'humanisme. Ici se côtoient dans une harmonie parfaite, architecture romane, patrimoine médiéval, fortifications et édifices gothiques.

Les innombrables témoignages d'un passé exceptionnel font de l'Alsace une destination passionnante dont la richesse de l'héritage se découvre se vit et se partage à « la Renardière » comme nulle part ailleurs.

Centre La Renardière

Aubure (68)

Centre perché à 900m, dans le décor superbe du Val d'Argent non loin de Colmar. Un environnement rassurant et sécurisé. Paysages vallonnés, vallées verdoyantes, coteaux et vignobles colorés, villages fortifiés, maisons à colombages, clochers coiffés de nids de cigogne, lieux typiques et emblématiques que la gastronomie, le terroir et le folklore font vivre de manière gourmande, authentique ou encore festive.

Autres thèmes possibles sur ce centre :

- Education à l'environnement • Sciences
- Sports • Activités musicales et artistiques
- Noël en Alsace.

HORAIRES	J1	J2	J3	J4	J5
Matin	Voyage aller	Fabrication de coiffes médiévales Découverte photo médiévale	Journée randonnée	Confection de bols en pâte à pain Parcours plan médiéval	Grand jeu bilan La prise du donjon
12h15	Repas				
Après-midi	Arrivée au centre Installation Sortie « la forêt au Moyen Age »	Danses médiévales Calligraphie	Journée randonnée	Blason en photogramme Jeux du Moyen-Âge	Voyage retour
19h15	Dîner				
Veillée à l'initiative du Groupe					

Formules	Basse saison De septembre à février	Haute Saison De mars à juin
Prix de séjour par enfant sans transport	230 €	254 €
Forfait Transport sur place <i>Pour 2 classes</i>	411€	422€
Forfait Transport Aller / Retour et sur place <i>Pour 2 classes</i>	3 387€	3 821€

Encadrement

Animateur technique qualifié permanent prenant en charge les activités de la thématique nécessitant des compétences et connaissances tout au long du séjour. Il prépare les activités dites clés en main en parallèle.

Informations, réservations : Service Classes Découvertes et Groupes
01.75.37.68.71 • classes@pep-decouvertes.fr





De Rome au Moyen-âge

Venez remonter le temps en découvrant la cité médiévale de Sainte Suzanne et le site Gallo romain de Jublains. Les enfants passeront une journée en immersion au Moyen-âge, ateliers, jeux, banquet seront de la partie.

Centre La Charnie

Torcé Viviers (53)

Le centre de la Charnie situé au cœur d'une région bocagère vallonnée. Ce centre HQE est caractérisé par un environnement naturel varié et un riche patrimoine historique

Autres thèmes possibles sur ce centre :

- Nature / environnement • Eco-citoyenneté
- Les animaux de la campagne

HORAIRES	J1	J2	J3	J4	J5
Matin	Voyage aller	Sainte Suzanne Visite de la cité et du château de Ste Suzanne	Jublains Visite des monuments gallo romains dans Noviodunum	Journée médiévale Apprentissage de la calligraphie et de l'héraldique en alternance par classe	Randonnée Découverte du Tertre Ganne à Ste Suzanne
12h15	Déjeuner				
Après-midi	Arrivée au centre Installation Visite des grottes et du canyon de Saulges « préhistoire, géologie »	Sainte Suzanne Les costumes du Moyen-Age	Jublains Visite du musée archéologique et de la forteresse	Journée médiévale Apprentissage de la chevalerie et des danses d'époques	Voyage retour
19h15	Dîner				
Veillée à l'initiative du Groupe					

Formules	Basse saison De septembre à novembre	Haute Saison De février à juin
Prix de séjour par enfant sans transport	252 €	270 €
Forfait Transport sur place <i>Pour 2 classes</i>	1 070 €	1 122 €
Forfait Transport Aller / Retour et sur place <i>Pour 2 classes</i>	3252€	3 685 €

Encadrement

Un animateur technique par classe pour les activités spécifiques.

Informations, réservations : Service Classes Découvertes et Groupes
01.75.37.68.71 • classes@pep-decouvertes.fr





Ski et découverte du milieu montagnard

Dans une station à dimension humaine au pied des pistes, un séjour qui alterne les activités sportives sous la houlette de moniteurs professionnels (ESF) et les activités de découvertes avec des guides accompagnateurs de moyenne montagne dans un cadre familial et humain.

HORAIRES	J1	J2	J3	J4	J5
Matin	Voyage aller	Ski Avec encadrement par l'ESF	Découverte de l'environnement en sortie Raquettes	Ski Avec encadrement par l'ESF	Bilan Rangement des valises Départ
12h15	Repas				
Après-midi	Arrivée au centre Installation Visite de la station du Collet	Histoire du ski et des JO	Ski Avec encadrement par l'ESF	Découverte du biathlon et démonstration de dispositif ARVA (recherche de personne sous avalanche)	Voyage retour
19h15	Diner				
Veillées à l'initiative du groupe					

Centre Les Mainiaux

Le Collet d'Allevard (38)

Le centre est implanté à 1 450 m d'altitude au pied des piste de la station du Collet d'Allevard à 45 km de Grenoble. La station comporte 24 pistes balisées et 13 remontées mécaniques.

Autres thèmes possibles sur ce centre :

- Multisports • Sciences • Découverte du monde et de l'environnement • L'homme en montagne • Education artistique

Formules	Basse saison Du 10 au 21 décembre et du 1 ^{er} au 14 avril	Haute Saison De janvier à mars
Prix de séjour par enfant sans transport	355 €	409 €
Forfait Transport sur place <i>Pour 2 classes</i>	Aucun transport sur place	
Forfait Transport Aller / Retour et sur place <i>Pour 2 classes</i>	4 166 €	4 759 €

Encadrement

Les activités environnement sont animées par l'animateur nature du centre.
Moniteur ESF (1/10 élèves) pour le ski
Accompagnateur moyenne montagne pour les raquettes /
Secours sur pistes / présentation ARVA...

Informations, réservations : Service Classes Découvertes et Groupes
01.75.37.68.71 • classes@pep-decouvertes.fr





Séjour multisports et environnement

La nature sereine et préservée est omniprésente : lacs naturels, rivières, pâturages fleuris et forêts ombragées se succèdent, apportant une grande variété aux paysages de la station.

Ce séjour sera rythmé par des activités sportives (1 séance par activité) et complété par des séances découverte de l'environnement du Haut Jura, favorisant la cohésion du groupe.

Centre L'école des neiges

Lamoura (39)

Lamoura est situé à 1130/1420 mètres d'altitude au cœur du Parc Naturel Régional du Haut-Jura.

LAMOURA fait partie de la station des ROUSSES HAUT-JURA fondée par 4 villages (LES ROUSSES, PREMANON, LAMOURA et BOIS D'AMONT) Située au cœur de l'Europe, frontalière avec la Suisse, la station est étagée de 1120 à 1680 mètres.

Autres thèmes possibles sur ce centre :

- Ecri-lecture • Sculpture • Théâtre • Musique
- Cirque • Conte • Classe linguistique

HORAIRES	J1	J2	J3	J4	J5
Matin	Voyage aller	Initiation à l'escalade	Randonnée	Course d'orientation	Tir à l'arc
12h15	Repas				
Après-midi	Arrivée au centre Installation La tourbière Sa <i>richesse floristique et faunitive, son évolution et son rôle régulateur dans le cycle de l'eau mais aussi source d'énergie</i>	Visite des espaces du Monde Polaire à Prémanon	Les forêts haut jurassiennes <i>leurs essences, leurs exploitations, et l'utilisation du bois dans différents domaines : le bâti par exemple</i>	La faune montagnarde du parc naturel du Haut Jura <i>ses espèces protégées et les raisons de sa protection, leurs évolutions</i>	Voyage retour
19h15	Diner				
Veillées à l'initiative du groupe					

Formules	Basse saison De septembre à février	Haute Saison De mars à juin
Prix de séjour par enfant sans transport	246 €	276 €
Forfait Transport sur place <i>Pour 2 classes</i>	214 €	220 €
Forfait Transport Aller / Retour et sur place <i>Pour 2 classes</i>	3 490€	3 959 €

Encadrement

Encadrement des activités sportives par un intervenant qualifié du centre agréés EN
Encadrement des séances d'environnement par un intervenant qualifié du centre

Informations, réservations : Service Classes Découvertes et Groupes
01.75.37.68.71 • classes@pep-decouvertes.fr





Découverte du Volcanisme

Comprendre le volcanisme par l'expérimentation, l'observation et le questionnement.

Faciliter une meilleure appréhension de notre planète, de la formation des reliefs, des paysages, de la nature, des constructions, de l'implantation des populations, des activités.

Sensibiliser les élèves à la protection et à la préservation des sites naturels qui méritent des attentions particulières pour que ce patrimoine soit transmis aux générations futures.

Centre de St Urcize

Saint-Urcize (15)

Au sud de l'Auvergne sur le plateau de l'Aubrac; aux confins du Cantal, de la Lozère et de l'Aveyron, se dresse à 1 000 m d'altitude le village de Saint-Urcize. Un climat typiquement montagnard permet de profiter des activités de neige durant les mois d'hiver tandis que la variété des milieux et leur excellente préservation offrent de nombreuses possibilités de sorties dès le printemps : grands pâturages, lacs, cascades, forêts et tourbières...

Autres thèmes possibles sur ce centre :

- Grand Nord • Patrimoine • Environnement durable • Sports • Règne animal et végétal
- Artistiques



HORAIRES	J1	J2	J3	J4	J5
Matin	Voyage aller	Découverte du village de St Urcize (approche géographique et historique)	Découverte et étude du volcan le Roc de Carbondade	Randonnée sur les hauteurs de l'Aubrac - le Puy de Gudette (1230m)	Journée à Vulcania Visite commentée et guidée
12h15	Repas				
Après-midi	Arrivée au centre Installation	Le Vallon de l'Hère et la cascade de Jiou Jiou	Visite du musée de la Géothermie Chaudes Aigues	Sortie au Lac des Salhiens et à la cascade du Déroc	Voyage retour
19h15	Diner				
Veillées à l'initiative du groupe					

Formules	Basse saison Septembre, octobre et mars	Haute Saison D'avril à juin
Prix de séjour par enfant sans transport	271 €	284 €
Forfait Transport sur place <i>Pour 2 classes</i>	696 €	715 €
Forfait Transport Aller / Retour et sur place <i>Pour 2 classes</i>	5 000 €	5 632 €

Encadrement
2 animateurs techniques avec Brevet d'Etat accompagnateur moyenne montagne.

Informations, réservations : Service Classes Découvertes et Groupes
01.75.37.68.71 • classes@pep-decouvertes.fr





Do you speak English?

L'élève est immergé dans la langue anglaise par différentes activités : jeux, chants... Grâce à une pédagogie adaptée l'expression orale en anglais est encouragée tout au long du séjour. Le groupe aborde également le vocabulaire spécifique au milieu marin par des chants sur le thème de la mer, des poèmes en anglais.

Les élèves pourront se familiariser avec la culture anglaise : vie quotidienne, études d'oeuvres littéraires, non-stop cricket, découverte d'un sport anglais : cricket sur la plage tout en habituant leurs oreilles aux accents et sonorités de cette nouvelle langue.

Centre Elie Monboisse

Portbail (93)

Sur la côte ouest du Cotentin, entre le Cap de la Hague et le Mont St-Michel, face à l'île Anglo-Normande de Jersey.

Située en front de mer, la structure est au cœur d'une zone protégée Natura 2000, avec un accès direct à la plage, sans route à traverser.

Lieu idéal pour l'étude du milieu marin et les séjours loisirs de bord de mer.

Autres thèmes possibles sur ce centre :

- Sciences • Patrimoine • Sports : char à voile, cerf-volant, équitation • Arts : musique, le livre de la mer, aquarelle

HORAIRES	J1	J2	J3	J4	J5
Matin	Voyage aller	The body Discover the beach	Trip to jersey	Jelly making Discover the harbour	Pack ready to leave Three little pigs
12h15	Repas				
Après-midi	Arrivée Beach Games Introduction	Time of the day Preparation to Jersey Rock pooling	Trip to Cité mer Jersey	Follow up to jersey Rounders tea time	Leave after lunch
19h15	Diner				
Veillées	Discover the place	Mr Bean	Diner and sleep	A dancing parties	

Formules	Basse saison De septembre à février	Haute Saison De mars à juin
Prix de séjour par enfant sans transport	242 €	280 €
Forfait Transport sur place <i>Pour 2 classes</i>	520 €	535 €
Forfait Transport Aller / Retour <i>Pour 2 classes</i>	3 224 €	3 683 €

Encadrement

Un animateur natif anglophone par classe diplômé « English foreign language »

Informations, réservations : Service Classes Découvertes et Groupes
01.75.37.68.71 • classes@pep-decouvertes.fr





La piste aux étoiles ...

Mobiliser des ressources motrices, des réflexes et des qualités physiques de coordination pour permettre aux élèves de découvrir les arts du cirque. Ils pourront s'initier à différents ateliers et concevoir un spectacle sous un véritable chapiteau grâce à nos intervenants experts !

Centre les Oyats Saint Martin (50)

Partir Sur la côte ouest du Cotentin, à 60 kilomètres du Mont-Saint-Michel, face aux îles Chausey, le centre PEP «Les Oyats» est situé à 600 mètres d'une plage de sable fin où l'on observe les plus fortes marées d'Europe.

Saint-Martin de Bréhal offre de nombreuses possibilités de sensibiliser aux enjeux de la préservation des milieux naturels et du développement durable.

Autres thèmes possibles sur ce centre :

- Bord de mer • Théâtre • Marionnettes
- Séjour anglais • Séjour équitation • Le Mont St Michel • De la terre à l'assiette • Le vent

HORAIRES	J1	J2	J3	J4	J5
Matin	Voyage aller	Atelier cirque 2h00	Activité sportive	Activité sportive ou découverte du milieu marin	SPECTACLE
12h15	Repas				
Après-midi	Arrivée au centre Installation Atelier cirque 2h00	Découverte du Bord de mer	Atelier cirque 2h00	Atelier cirque 2h00	Voyage retour
19h15	Diner				
Veillées à l'initiative du groupe					

Formules	Basse saison De septembre à mi mars	Haute Saison De mi mars à juin
Prix de séjour par enfant sans transport	263 €	315 €
Forfait Transport sur place <i>Pour 2 classes</i>	Aucun transport sur place	
Forfait Transport Aller / Retour <i>Pour 2 classes</i>	2 599 €	2 969 €

Encadrement

Mise à disposition d'un intervenant cirque par classe pour 12h d'atelier durant le séjour. Un animateur technique pour une demi-journée lors d'une sortie découverte du milieu marin

Informations, réservations : Service Classes Découvertes et Groupes
01.75.37.68.71 • classes@pep-decouvertes.fr





La tête dans les étoiles

Une plongée dans les millions d'années. Observer et expérimenter, tels sont les objectifs de ce séjour qui vise à susciter l'émotion et éveiller la curiosité des enfants qui partiront à la recherche du temps qui passe pour acquérir des notions élémentaires par le biais d'activités à la fois ludiques et pédagogiques, des séances d'observations, travaux pratiques et utilisation d'instruments,

Centre De Nature Aisey (70)

Aisey est une petite commune rurale d'environ 130 habitants située entre Jussey et Corre. Dans un cadre de verdure calme et reposant, cet hébergement collectif situé dans un parc boisé de 6 hectares se situe dans un ancien château au centre du village d'Aisey et Richecourt

Autres thèmes possibles sur ce centre :

- Arts plastique • Ecriture • Théâtre • Histoire et Patrimoine : découverte du patrimoine de la Préhistoire • Classe poney

HORAIRES	J1	J2	J3	J4	J5
Matin	Voyage aller	Atelier astronomie « C'est quoi l'astromie ? »	Atelier astronomie « le système solaire »	Astronomie « les mouvements de la Terre »	Finalisation de l'œuvre collective avec l'intervenant Astronomie et l'auteur illustrateur
12h15	Repas				
Après-midi	Arrivée au centre Installation Présentation des intervenants et des ateliers. « L'astronomie c'est quoi ? »	Atelier astronomie « jour, nuit et saisons »	Atelier astronomie « les météorites »	Atelier Astro « Observation astronomique »	Voyage retour
19h15	Diner				
Veillées	Observation du ciel	Observation de la galaxie	Observation la tête dans les étoiles	Observation lunaire	

Formules	Basse saison	Haute Saison D'avril à juin
Prix de séjour par enfant sans transport	X	302,50 €
Forfait Transport sur place <i>Pour 2 classes</i>	X	Aucun transport sur place
Forfait Transport Aller / Retour <i>Pour 2 classes</i>	X	3456 €

Encadrement

Un intervenant du Planétarium de Belfort (pour la partie Astronomie)

Informations, réservations : Service Classes Découvertes et Groupes
01.75.37.68.71 • classes@pep-decouvertes.fr





Message de paix

Le 6 juin 1944, les Alliés débarquaient en Normandie. A travers les visites de musées et de sites historiques préservés, les élèves découvriront les différents aspects de cet évènement majeur qui conditionna la libération de l'Europe. Les élèves pourront ainsi comprendre les enjeux humains, stratégiques et matériels de la Seconde Guerre Mondiale, dans un souci de sensibilisation au devoir de mémoire, avec comme résonance le monde actuel.

Centre les Esneques Courseulles (14)

Station balnéaire en Normandie entre Caen et Bayeux, Courseulles-sur-Mer est une plage du Débarquement du secteur canadien "Juno Beach".

Vous pourrez découvrir le centre de Juno Beach, unique musée canadien des plages du Débarquement. Courseulles est un lieu privilégié pour la culture, les loisirs, le sport et la détente.

Autres thèmes possibles sur ce centre :

- Bord de mer • Médiéval • Radio • Eco-citoyen • Contes en bord de mer

HORAIRES	J1	J2	J3	J4	J5
Matin	Voyage aller	Centre JUNO BEACH Musée du débarquement canadien	Plages du débarquement Cimetière allemand de la Cambe La pointe du hoc	Vestiges et monument historiques Courseulles sur mer	Musée du grand Bunker Ouistreham
12h15	Repas				
Après-midi	Arrivée au Mémorial de Caen Visite Espace Muséographiques FILM « la bataille de normandie » Arrivée au centre Installation	Découverte du Bord de mer	Omaha beach Cimetière américain de colleville sur mer Port artificiel Arromanches	Découverte du Bord de mer	Voyage retour
19h15	Repas				
Veillées à l'initiative du groupe					

Formules	Basse saison De septembre à mi mars	Haute Saison De mi mars à juin
Prix de séjour par enfant sans transport	221 €	299 €
Forfait Transport sur place <i>Pour 2 classes</i>	567 €	583 €
Forfait Transport Aller / Retour <i>Pour 2 classes</i>	3 224 €	3 683 €

Encadrement

Un animateur technique par classe accompagne et guide toutes les visites et toutes les activités proposées. Tout le matériel spécifique nécessaire aux visites et aux activités est fourni par le centre ou par ses prestataires.

Le char à voile est encadré par des moniteurs diplômés d'état et agréés par l'Education Nationale.

Informations, réservations : Service Classes Découvertes et Groupes
01.75.37.68.71 • classes@pep-decouvertes.fr





Sur les traces des impressionnistes

Dès la 2^{de} moitié du 19^e siècle l'Impressionnisme souffle un vent d'air frais sur l'art pictural. Modernes et empreints de liberté les peintres impressionnistes se construisent en opposition avec un néo-classicisme qui les enferme trop.

Fascinés par les jeux de lumière naturels les paysages et les scènes de vie populaires ils sortent leurs chevalets des ateliers au risque de provoquer les foudres de leurs pairs. Monet, Sisley, Pissarro, Cézanne, Van Gogh ou Manet peignent leurs impressions et créent un mouvement pictural ancré dans leur univers géographique : Paris et l'Île-de-France.

Région parisienne

Paris, Barbizon, Giverny et Auvers sur Oise

Partir à la découverte de l'Impressionnisme à travers différents sites, différents artistes, différentes œuvres de cette période en Ile-de-France. Des visites pédagogiques et ludiques.

Une journée d'école hors de la classe, départ chaque matin à 8h30, puis retour à l'école vers 17h00.

Autres thèmes possibles sur ce centre :

- Les châteaux en Ile-de-France
- L'Histoire de Paris

HORAIRES	J1	J2	J3	J4
Matin	Musée Marmottan	Journée à Barbizon	Fondation Claude Monet A Giverny	Auvers sur Oise Le Village
12h15	PIQUE-NIQUE TIRE DU SAC			
Après-midi	Musée Fournaise	Journée à Barbizon	Fondation Claude Monet A Giverny	Auvers sur Oise Le Château

Séjour de 4 jours sans nuitée

Formules	Basse saison De septembre à octobre	Haute Saison D'avril à juin
Prix de séjour par enfant sans transport	103 €	106 €
Forfait Transport Aller / Retour <i>Pour 2 classes</i>	2 688 €	2 763 €

Encadrement

1 guide conférencier, spécialiste du public scolaire, prend en charge les visites de votre classe.

Les guides vous donneront toutes les clés culturelles, historiques, artistiques mais aussi anecdotiques que nécessite chaque visite.

Informations, réservations : Service Classes Découvertes et Groupes
01.75.37.68.71 • classes@pep-decouvertes.fr



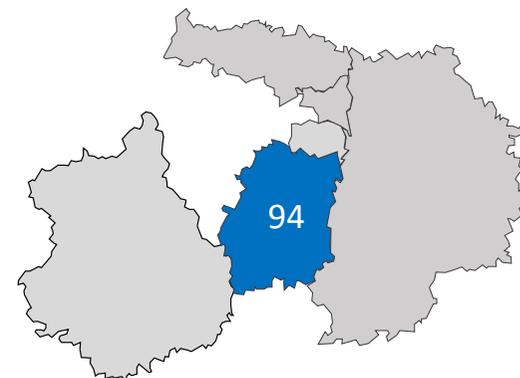


Les PEP 94

LES AUTRES DOMAINES D'ACTIVITES PEP

Les PEP 94 mènent des projets éducatifs et citoyens auprès des enfants et des jeunes, aux côtés des acteurs de l'éducation, des collectivités et des associations. Les PEP gèrent également le service SAPEMA/SAPAD sur le département.

- Ateliers d'éducation à la citoyenneté, aux médias et au numérique dans les écoles et les établissements scolaires
- Ateliers de remobilisation des élèves en voie de décrochage scolaire dans les collèges
- Co-animation du Conseil départemental des collégiens du Val-de-Marne
- Un Service d'aide pédagogique à domicile pour les élèves accidentés ou malades (SAPEMA/SAPAD)



Informations, réservations : Service Classes Découvertes et Groupes
01.75.37.68.71 • classes@pep-decouvertes.fr



Conditions générales de vente

- **Préambule** Les séjours scolaires proposés dans ce catalogue sont ouverts à tous. L'inscription à l'un des séjours présentés dans cette brochure implique l'acceptation des conditions générales de vente ci-après.
- **Période de réalisation des voyages** Dès réception de cette brochure, n'attendez pas pour retenir votre voyage ou séjour scolaire. Compléments naturels de l'enseignement dispensé à l'école, un séjour scolaire s'effectue tout au long de l'année scolaire. Sachez disposer du temps éducatif de chaque trimestre pour concevoir la sortie de vos classes. Cette sortie ne sera profitable aux élèves que dans la mesure où elle aura été matériellement prévue et pédagogiquement préparée.
- **Autorisations administratives** La demande d'autorisation de séjour doit être déposée entre cinq et dix semaines à l'avance (selon la destination) auprès de l'inspecteur d'académie. Il est important de se renseigner au préalable, auprès des services de l'Inspection académique, sur les éléments constitutifs de la demande d'autorisation de séjour.
- **Autorisation familiale** Pour les mineurs, quel que soit le voyage envisagé, l'accord des parents à l'égard de l'administration de l'éducation devra être donné par écrit. Désignation du responsable de voyage Dans chaque établissement, l'opération « voyage » devra être confiée à un responsable, qui sera le chef d'établissement ou un représentant agréé par lui. Il sera nommé désigné à l'inscription définitive.
- **Assurance** L'association départementale des PEP a souscrit une assurance spéciale garantissant les participants contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile et des accidents corporels. Ne sont pas couverts par cette garantie les frais de maladie, qui restent à la charge des familles. Attention : les assurances évoquées ci-contre sont présentées à titre purement indicatif. Seules les conditions générales et particulières, que chaque participant peut réclamer, ont valeur contractuelle et engagent les parties.
- **Collaborateurs bénévoles** Il est rappelé que les directeurs d'école et les chefs d'établissement d'enseignement secondaire ont la possibilité d'autoriser des personnes étrangères à l'Éducation nationale, notamment des parents d'élèves, à prêter leur concours aux enseignants lors d'une sortie ou d'un voyage collectif d'élèves. Les personnes qui proposeraient ainsi leur collaboration bénévole et qui participeraient, avec l'accord des chefs d'établissement et directeurs d'école, à l'encadrement d'une sortie ou d'un voyage en France ou à l'étranger, seraient, aux termes de la jurisprudence administrative, considérées comme collaborateurs occasionnels du service public d'enseignement et pourraient obtenir de l'État des dommages et intérêts pour les dommages éventuels subis par eux à l'occasion de ces activités.
- **Tarifs** Les tarifs sont établis en fonction des conditions économiques en vigueur au 30 avril 2018. Toute modification de ces conditions, notamment une fluctuation des taux de change ou des tarifs de transports terrestres, maritimes ou aériens, entraînera un changement de prix, dont l'association départementale des PEP vous informera dans les délais les meilleurs. Tous les prix figurant dans cette brochure sont donnés à titre purement indicatif, pouvant être soumis à variation et sont exprimés en tarif par jour et par enfant. Seuls les prix indiqués lors de l'inscription définitive seront fermes et définitifs. Ces prix définitifs font référence pour tous les problèmes de modification ou d'annulation d'un séjour.
- **Inscription/Paiement** Le responsable du séjour remplira et retournera à l'association départementale des PEP la demande d'inscription définitive, accompagnée d'un versement d'acompte représentant 30 % du montant global estimé du séjour acheté. Le paiement du solde est à effectuer un mois avant le départ, dès réception de la facture définitive. Le responsable percevra donc à l'avance les versements des participants.
- **Mode de versement** Par chèque mentionnant la référence du programme choisi, ou par virement bancaire. Tout versement devra représenter la somme due par l'ensemble des participants. Le non-respect des conditions de paiement sus-indiquées sera considéré comme une annulation du fait du groupe, lequel se verra appliquer les conditions d'annulation prévues aux présentes conditions générales de vente.
- **Inscription/Paiement** Le responsable du séjour remplira et retournera à l'association départementale des PEP la demande d'inscription définitive, accompagnée d'un versement d'acompte représentant 30 % du montant global estimé du séjour acheté. Le paiement du solde est à effectuer un mois avant le départ, dès réception de la facture définitive. Le responsable percevra donc à l'avance les versements des participants.
- **Mode de versement** Par chèque mentionnant la référence du programme choisi, ou par virement bancaire. Tout versement devra représenter la somme due par l'ensemble des participants.
- Le non-respect des conditions de paiement sus-indiquées sera considéré comme une annulation du fait du groupe, lequel se verra appliquer les conditions d'annulation prévues aux présentes conditions générales de vente.
- **Annulation** Seront considérées comme annulations toute défection signalée avant le voyage et toute absence constatée en cours de voyage. Toute modification sera assimilée à une annulation partielle et entraînera la perception des frais d'annulation selon le barème ci-après. Un remplaçant est toujours admis, mais pour les voyages à l'étranger, le nouveau participant devra obligatoirement être porteur d'une carte nationale d'identité et d'une autorisation de sortie du territoire ou d'un passeport (visa éventuellement). Le responsable de voyage désigné à l'article 4 assumera la responsabilité des documents légaux à fournir par chaque participant au passage de chaque frontière, quelles que soient la nationalité et/ou la particularité de chaque participant. Conditions d'annulation : - plus de 30 jours avant le départ : retenue des 30 % d'acompte versés lors de la signature de la convention d'accueil, - entre 30 et 21 jours avant le départ : 50 % du prix total, - entre 20 et 15 jours avant le départ : 75 % du prix total, - entre 14 et 8 jours avant le départ : 90 % du prix total, - moins de 7 jours avant le départ : 100 % du prix total, - non-présentation : 100 % du prix total.
- **Tout voyage ou séjour écourtés** ainsi que toute prestation abandonnée volontairement par un participant ne font l'objet d'aucun remboursement. Cas particulier pour les voyages scolaires à l'étranger : - dès l'inscription définitive et jusqu'à un mois avant le départ : le montant de l'acompte sera retenu : - d'un mois à une semaine avant le départ : 75 % du prix total du séjour/voyage retenus : - moins d'une semaine avant le départ : 100 % du prix total du séjour/voyage retenus. Dans le cas de conditions d'annulation différentes fournies par l'association départementale des PEP, les conditions ci-dessus ne sont pas applicables.
- **Autorisation de sortie de France Mineurs voyageant à l'étranger** : Les responsables d'établissement devront adresser à la préfecture de leur département une liste alphabétique des mineurs participant à chaque voyage (une liste par voyage). Les noms des élèves étrangers ne devront pas figurer sur cette liste. Se munir des pièces d'identité nécessaires pour le passage des frontières. Voyageurs français : Pour les Français (adultes ou enfants), présenter obligatoirement une carte nationale d'identité ainsi qu'une autorisation de sortie de territoire (pour les mineurs) ou un passeport personnel. Les passe-ports des personnes n'accompagnant pas l'enfant n'ont aucune valeur. Enfants étrangers : Pour les ressortissants étrangers : passeport personnel et, dans certains cas, visa du pays visité. En règle générale, se renseigner au commissariat local.
- **Très important** L'association départementale des PEP entend assumer pleinement sa responsabilité, mais celle-ci ne saurait être engagée dans un cas de force majeure (grève, guerre, changements d'horaires, difficultés d'accueil ou de transport dues à une conjoncture imprévisible sur le plan local...).
- **Organisation technique – Renseignements** Pour tout renseignement, contactez votre association départementale dont les coordonnées figurent en page 4 de ce catalogue, ou composez le 0825 160 055 (0,18 € TTC/min)
- **Nos agréments** - Reconnaissance d'utilité publique par décret du 16 août 1919. - Fédération de vacances - Ministère Jeunesse et Sports : 15 avril 1941. - Agrément jeunesse Éducation populaire depuis
- 7 avril 1945. - Habilitation classes délivrée par le ministère de l'Éducation nationale en mars 1983. - Adhérent de l'Unat. - Membre de la Jeunesse au plein air. - Agrément Tourisme n° IM075110209 du 24 juin 2014.

Ministère de l'Équipement, des Transports et du Tourisme Décret n° 94-490 du 15 juin 1994 pris en application de l'article 31 de la loi n° 92-645 du 13 juillet 1992 fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyages ou de séjours.

Extrait titre VI de la vente de voyages ou de séjours

- Extrait titre VI de la vente de voyages ou de séjours Art. 95. - Sous réserve des exclusions prévues au deuxième alinéa (a et b) de l'article 14 de la loi du 13 juillet 1992 susvisée, toute offre et toute vente de prestations de voyages ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par le présent titre. En cas de vente de titres de transport aérien ou de titres de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports, le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage émis par le transporteur ou sous sa responsabilité. Dans le cas de transport à la demande, le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés. La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par le présent titre. Art. 96. - Préalablement à la conclusion du contrat et sur la base d'un support écrit, portant sa raison sociale, son adresse et l'indication de son autorisation administrative d'exercice, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage ou du séjour tels que : 1°) La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés ; 2°) Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil ; 3°) Les repas fournis ; 4°) La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ; 5°) Les formalités administratives et sanitaires à accomplir en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement ; 6°) Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix ; 7°) La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour ; cette date ne peut être fixée à moins de vingt et un jours avant le départ ; 8°) Le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde ; 9°) Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article 100 du présent décret ; 10°) Les conditions d'annulation de nature contractuelle ; 11°) Les conditions d'annulation définies aux articles 101, 102 et 103 ci-après ; 12°) Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties souscrites au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle des agences de voyages et de la responsabilité civile des associations et organismes sans but lucratif et des organismes locaux de tourisme ; 13°) L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie. Art. 97. - L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quels éléments. En tout état de cause, les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées par écrit au consommateur avant la conclusion du contrat.
- Art. 98. - Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaire dont l'un est remis à l'acheteur, et signé par les deux parties. Il doit comporter les clauses suivantes : 1°) Le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur ; 2°) La destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjour fractionné, les différentes périodes et leurs dates ; 3°) Les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates, heures et lieux de départ et de retour ; 4°) Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil ; 5°) Le nombre de repas fournis ; 6°) L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ; 7°) Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour ; 8°) Le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article 100 ci-après ; 9°) L'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxes de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies ; 10°) Le calendrier et les modalités de paiement du prix ; en tout état de cause, le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30 p. 100 du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour ; 11°) Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur ; 12°) Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais, par lettre recommandée avec accusé de réception au

Vendeur et signalée par écrit, éventuellement, à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés ; 13°) La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° de l'article 96 ci-dessus ; 14°) Les conditions d'annulation de nature contractuelle ; 15°) Les conditions d'annulation prévues aux articles 101, 102 et 103 ci-dessus ; 16°) Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur ; 17°) Les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur), ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; dans ce cas, le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus ; 18°) La date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur ; 19°) L'engagement de fournir, par écrit, à l'acheteur, au moins dix jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes : a) Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficulté, ou, à défaut, le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur ; b) Pour les voyages et séjours de mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone et une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur place de son séjour. Art. 99. - L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet. Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à quinze jours. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable du vendeur. Art. 100. - Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article 19 de la loi du 13 juillet 1992 susvisée, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, et notamment le montant des frais de transport et taxes afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenu comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat. Art. 101. - Lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat, telle une hausse significative du prix, l'acheteur peut, sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par lettre recommandée avec accusé de réception : - soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ; - soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ; - et venant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et, si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu doit lui être restitué avant la date de son départ. Art. 102. - Dans le cas prévu à l'article 21 de la loi du 13 juillet 1992 susvisée, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par lettre recommandée avec accusé de réception ; l'acheteur, sans préjudice des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalité des sommes versées ; l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date. Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur. Art. 103. - Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat, représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis : - soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser, dès son retour, la différence de prix ; - soit, s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur, sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties.



Réservez vite !

Informations, réservations : Service Classes Découvertes et Groupes
01.75.37.68.71 • classes@pep-decouvertes.fr

